

## Liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférence des ENSA

sont assimilés aux professeurs des ENSA	les professeurs des universités	décret 84-431 du 06 juin 1984
	les professeurs de l'enseignement supérieur agricole	décret 92-171 du 21/02/1992
	Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Collège de France	arrêté du 15/06/1992 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférence pour la désignation des membres du conseil national des universités
	Les professeurs du Muséum national d'histoire naturelle	
	Les professeurs et les sous-directeurs de laboratoire du Conservatoire national des arts et métiers	
	Les directeurs d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales	
	Les directeurs d'études de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient	
	Les professeurs de l'Institut national des langues et civilisations orientales	
	Les sous-directeurs d'écoles normales supérieures	
	Les astronomes et physiciens régis par le décret n° 86-434 du 12 mars 1986 modifié portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints	
	Les astronomes titulaires et les astronomes adjoints régis par le décret du 31 juillet 1936 relatif au statut des observatoires astronomiques	
	Les physiciens titulaires et les physiciens adjoints régis par le décret du 25 septembre 1936 relatif au statut des instituts et observatoires de physique du globe	
	Les professeurs de première et de deuxième catégorie de l'Ecole centrale des arts et manufactures	
	les directeurs de recherche des EP scientifiques et technologiques (CNRS, INRA, INSERM, IRSTEA, .....)	décret 83-1260 du 30/12/1983
sont assimilés aux maîtres de conférence des ENSA	les maîtres de conférence des universités	décret 84-431 du 06 juin 1984
	les maîtres de conférence de l'enseignement supérieur agricole	décret 92-171 du 21/02/1992
	Les maîtres de conférences de l'Ecole des hautes études en sciences sociales	arrêté du 15/06/1992 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférence pour la désignation des membres du conseil national des universités
	Les maîtres de conférences de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient	
	Les maîtres de conférences du Muséum national d'histoire naturelle	
	Les astronomes adjoints et physiciens adjoints régis par le décret n° 86-634 du 12 mars 1986 modifié portant statuts du corps des astronomes et physiciens et du corps des astronomes adjoints et physiciens adjoints	
	Les aides astronomes des observatoires et les aides physiciens des instituts de physique du globe	
	Les maîtres-assistants nommés en application des décrets n° 60-1027 du 26 septembre 1960 modifié, n° 62-114 du 27 janvier 1962 modifié et n° 69-526 du 2 juin 1969 modifié	
	Les chefs de travaux des disciplines scientifiques et pharmaceutiques relevant du décret n° 50-1347 du 27 octobre 1950 modifié relatif au statut des chefs de travaux des facultés de l'université de Paris, de l'Ecole normale supérieure et des facultés des universités des départements	
	Les chefs de travaux du Conservatoire national des arts et métiers	
	Les chefs de travaux de l'Institut d'hydrologie et de climatologie	
	Les chargés de recherche des établissements publics scientifiques et technologiques	
	les ingénieurs de recherche des EP scientifiques et technologiques	décret 83-1260 du 30/12/1983